



Aux adhérents de l'association L'art d'en faire

Joyeuse, le 16 avril 2024

**- le vendredi 3 mai à 18h dans les locaux de l'Art d'en Faire à Joyeuse,**

quartier le Soulège – 07260 Joyeuse, se tiendra une **Assemblée Générale Extra-Ordinaire de l'Art d'En Faire, visant à modifier les statuts de l'association.**

**La modification portera sur l'organisation de l'année sociale.** Au lieu de courir du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, il est proposé que l'année sociale coure du 1<sup>er</sup> aout au 31 juillet. Il s'agit donc de modifier l'article 4 des statuts associatifs.

**- le vendredi 3 mai à 18h15 dans les locaux de l'Art d'en Faire à Joyeuse,**

quartier le Soulège – 07260 Joyeuse, se tiendra l' **Assemblée Générale Ordinaire de l'Art d'En Faire.**

Ordre du jour :

- Présentation et adoption du rapport d'activité et du rapport financier 2023,
- Présentation et adoption des orientations du projet 2024,
- Election des membres du Conseil d'Administration,
- Questions diverses.

**Ce moment est essentiel pour la vie de l'association, nous comptons sur vous ! Les enfants sont bienvenus durant la réunion, l'équipe de l'Art d'en Faire sera mobilisée pour s'occuper d'eux.**

En vous espérant nombreux, à bientôt !

Le président, Gabriel PIC

